



# Association Syndicale Autorisée du "Bois de Cise"

B.P. 20020-80460 AULT  
(Arrêté Préfectoral du 15 Décembre 1970)

## BULLETIN D'INFORMATION

### Octobre 2016

#### Entretien du site

Lors de la première réunion du nouveau conseil syndical en date du 23 septembre dernier, nous avons choisi une nouvelle option pour l'entretien des allées, sentiers et massifs du Bois qui reste notre priorité. En effet, notre budget est des plus restreints.

#### Quelques chiffres :

Nous avons commencé l'année avec 13 132 Euros. Nous avons dû régler la dernière échéance du contrat signé avec l'APVB de 1278 Euros (APVB qui fera un dernier passage la semaine prochaine) et les impôts fonciers des terrains appartenant à l'ASA. Quelques redevances syndicales restent à recouvrer, ce qui nous laisse environ 13000 Euros pour gérer jusqu'en juillet prochain.

#### Contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE)

L'option retenue a donc été d'employer un salarié en CAE. Une aide de l'État de 70 % nous permet de lui verser un salaire de 252 Euros par mois pour 20 h de présence hebdomadaire sur le site. Nous avons acheté une débroussailleuse, un souffleur, une petite tronçonneuse et équipement de sécurité pour 1250 Euros. La vente de la débroussailleuse et du souffleur, maintenance déduite, a rapporté 436 Euros. L'investissement réel est ainsi de 814 Euros avec une petite tronçonneuse en plus et du matériel neuf avec garantie. Il faut savoir qu'un seul passage pour l'entretien des allées et sentiers avec évacuation à la déchetterie nous revenait à 1693,44 Euros TTC. L'investissement est largement amorti dès le premier mois. Notre salarié, Vincent Cote, est titulaire d'un CAP et BEP horticulture et du diplôme de formation aux premiers secours. Cette solution nous fera économiser entre 4000 et 5000 Euros à l'année avec un entretien plus régulier de notre Bois. N'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques et préoccupations quant à l'entretien du Bois.

#### Jardinières et fleurissement

Une de nos orientations pour l'aspect visuel du Bois est de rendre le site le plus authentique et naturel possible. Pour ce faire, nous avons décidé de retirer ce qui ressortit au béton (lisses et jardinières abîmées et inutiles). Notre salarié entretiendra dans un premier temps les massifs existants, notamment, le massif à l'entrée du Bois et des placettes Saint-Georges et Victor Hugo. Cependant, à terme, les massifs seront réorganisés s'ils sont conservés et les plantes vivaces qui s'y trouvent pourront être replantées dans des

endroits mieux appropriés. Il n'est absolument pas prévu de fleurir davantage le site, déjà trop fourni, mais au contraire d'aérer l'existant. De même, vos conseils ou suggestions sont les bienvenus.

### **Expertise des arbres**

La visite de M. François-Xavier Valengin, expert forestier, est prévue le vendredi 2 décembre à partir de 14 h. Si vous désirez vous inscrire pour certains arbres qui vous posent problème, envoyez-nous un mail à l'adresse suivante : [boisdeciseasa@gmail.com](mailto:boisdeciseasa@gmail.com). Nous vous fixerons un horaire que nous espérons tenir au mieux.

### **Projet du Sentier du Littoral**

Nous nous sommes rendus en mairie de Mers-les-Bains pour rencontrer l'enquêteur public. Il nous a confirmé le projet qui, par mesure de sécurité, déplace le sentier existant de 30 à 40 m. Le panorama Victor Hugo, avec la table d'orientation, ses bancs et ornements, se trouve dans la zone à risque et l'accès sera à terme interdit. Nous avons inscrit nos doléances sur le registre et attendons la suite qui sera donnée.

### **A l'écoute de vos questions**

Nos statuts (article 17) stipulent que « Tout membre de l'Association peut assister librement à la réunion du Syndicat mais uniquement en qualité de simple observateur. Le Syndicat peut inviter des membres de l'Association ou des conseillers externes en fonction de leurs compétences. » Cependant, dans un souci de démocratie, nous avons pensé suspendre la séance en fin de réunion au moment des questions diverses pour donner la parole à l'assistance et reprendre ensuite. Il nous paraît, de plus, opportun que tous les Cisiens, ceux qui ne peuvent assister à la réunion et donc prendre la parole lors de l'interruption de séance avant les questions diverses, et les autres puissent s'exprimer. Vous pouvez donc nous envoyer par mail les points que vous aimeriez voir débattre lors de la réunion du conseil syndical et nous y répondrons. Notre prochaine réunion aura lieu **le samedi 5 novembre prochain** à 18 h à la salle Daurelly à Ault. Le compte-rendu de la réunion du 23 septembre dernier vous parviendra prochainement.

### **Calendrier des animations**

#### **\* Festival de l'Arbre au Bois-de-Cise:**

Deux circuits de deux heures sont proposés par l'association Vivre le Bois de Cise les 19 et 23 novembre. Un parcours découverte, concours de dessins, reportage photo et exposition à la bibliothèque, mis en place par l'école, se dérouleront des 21 au 25 novembre. Un concours photo autour de « l'arbre insolite » est proposé aux adultes par l'association Les Cise Arts. L'ASA s'est inscrite à l'opération et installera le 25 novembre un hôtel à insectes avec plantation d'un arbre à papillons sur la placette Saint-Georges pour symboliser le 1<sup>er</sup> Festival de l'arbre au Bois.

#### **\* Salon du Livre de la Côte picarde à Ault:**

La seconde édition, proposée par les Cise Arts en partenariat avec le comité des fêtes, aura lieu le dimanche 30 octobre à la mairie d'Ault avec Yves Duteil en invité d'honneur exceptionnel.